



MORATOIRES SUR LE MÉROU ET LE CORB : LA FCSMP CONTRE-ATTAQUE

DÈS LA PUBLICATION DES ARRÊTÉS INTERDISANT LA CHASSE DU MÉROU ET DU CORB EN MÉDITERRANÉE (APNÉA #256), LA FÉDÉRATION CHASSE SOUS-MARINE PASSION AVAIT FAIT PART DE SON INTENTION DE POURSUIVRE LE COMBAT DEVANT LES TRIBUNAUX. EN PARALLÈLE, ELLE VIENT DE LANCER UN OBSERVATOIRE POUR DISPOSER ELLE AUSSI DE DONNÉES SCIENTIFIQUES.

> Claire Richet

Depuis la grogne qui a agité le monde de la chasse en début d'année suite au prolongement du moratoire sur le mérou et surtout à l'instigation de celui sur le corb, les chasseurs méditerranéens sont rentrés dans le rang, bien contraints d'appliquer cette nouvelle loi. Pourtant en coulisses, le combat se poursuit. Le FCSMP et deux fédérations de pêche (FNPPSF et UNAN) ont déposé des recours gracieux devant les préfetures de Corse et de Côte d'Azur. Suite à leur rejet, la FCSMP et la FNPPSF ont saisi les tribunaux administratifs de Marseille et de Bastia pour tenter de faire annuler les arrêtés. Comme lors des débats, les deux fédérations mettent en avant l'absence de données scientifiques solides, la disproportion des mesures et l'aspect discriminatoire de décisions qui impactent la seule pêche de loisir. En cas de rejet, la fédération promet déjà : "La procédure se poursuivra en appel, puis s'il le faut devant le Conseil d'État." Voilà pour le volet juridique de l'affaire.

MIEUX ÉVALUER L'ÉTAT DES STOCKS

Dans cette bataille de longue haleine, la fédération va se battre sur un second front, celui des données scientifiques. "L'objectif est de collecter des données qualitatives et quantitatives sur ces espèces afin de contribuer à l'amélioration des connaissances sur l'état de leurs populations sur nos côtes", explique Pascal Mathieu, son président. Afin aussi d'avoir des arguments chiffrés à opposer au Groupe d'Étude du Mérou (GEM) lorsque, dans cinq ans pour le corb et dans dix ans pour le mérou, toutes les parties concernées se retrouveront pour juger de l'opportunité de prolonger ou non ces moratoires. "Le GEM a le mérite d'être la seule entité à s'être penchée sur la situation de ces deux espèces et avoir agi dans le sens de l'amélioration des connaissances de leur biologie et de leur population, reconnaît Pascal Mathieu. Qu'ils aient raison ou tort dans leurs conclusions, il n'existe pas actuellement de matière exploitable pour étayer un débat contradictoire sur le sujet." Un manque qu'il espère combler grâce à l'observatoire, qui s'adresse "à l'ensemble des pratiquants dont les observations quotidiennes représentent une source inestimable d'informations que la FCSMP souhaite utiliser de façon objective dans son action de défense de leurs intérêts."

Si vous souhaitez participer, inscrivez-vous sur le site de la fédération et entrez vos observations de badèche, corb ou mérou dans la rubrique "Pêcher responsable/Observation mérous-corbs". "Du nombre de participants actifs dépendra le succès de cette action", conclut Pascal Mathieu.

➡ www.fcsmpassion.com